



**Saint-Basile-  
le-Grand**

**AVIS PUBLIC**  
**Adoption du Programme triennal d'immobilisations**  
**2025-2026-2027**

---

PRENEZ AVIS QUE, conformément aux articles 473 et 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil présentera et adoptera le programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2025, 2026 et 2027, lors de la séance extraordinaire qui se tiendra le **2 décembre 2024 à 18 h 00**, au centre civique Bernard-Gagnon situé au 6, rue Bella-Vista à Saint-Basile-le-Grand.

Les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le programme triennal d'immobilisations.

Saint-Basile-le-Grand, le 20 novembre 2024.

*(s) Alexandre Doucet-McDonald*

ALEXANDRE DOUCET-MCDONALD, avocat  
Greffier